



Charte d'engagement de la filière

En rejoignant le Mouvement de « The House of Agroecology », vous intégrez une démarche collective de progrès environnemental, social et économique. La restauration de la fertilité naturelle des sols, de la biodiversité et de la qualité des relations entre tous les acteurs de la chaîne de valeur y est envisagée au travers d'une approche écosystémique où toutes les parties prenantes des filières actuelles interagissent. Elles sont en effet interdépendantes, surtout dans le cadre d'une relocalisation d'activités économiques, d'une économie circulaire et peu gourmande en énergies fossiles. Cette approche implique également la valorisation des services écosystémiques fournis par la production agricole.

En adhérant à l'association, les membres s'engagent à :

- être acteur du mouvement : respecter la vision et les valeurs du mouvement, contribuer activement à son développement, à la co-construction d'outils de la transition dans une logique d'accès libre aux innovations et au rayonnement des filières.
- mettre en place des actions concrètes à leur niveau en définissant un plan de progrès annuel reposant sur les piliers suivants :
 1. Pour tous : se former et acculturer ses parties prenantes ;
 2. Pour les acteurs des filières : accompagner la transition agroécologique de ses fournisseurs et agriculteurs ;
 3. Pour les agriculteurs : faire évoluer leurs exploitations vers un système agroécologique ;
 4. Pour les partenaires de la transition : apporter du conseil stratégique aligné avec les engagements et intégrant les outils de l'association, développer des solutions ou services en faveur de la transition.

1^{er} NIVEAU

Chaque adhérent s'engage concrètement à :

- **Respecter la vision et les valeurs du mouvement The HoA**
 - [Notre mission](#) : Accélérer la transition alimentaire et agricole en structurant des filières de produits agroécologiques.

- Notre identité : Une approche collaborative, pragmatique et apolitique au service du bien commun, pour repenser les filières agroalimentaires avec l'ensemble des acteurs concernés, dans une démarche de progrès.
- Nos objectifs :
 - Promouvoir des produits sains et bons, accessibles à tous grâce à une transition progressive, réaliste et globale du système alimentaire et agro-industriel.
 - Assurer la liberté, l'autonomie technique et l'innovativité des agriculteurs, source des innovations issues du terrain.
 - Stimuler la coopération entre les acteurs des filières et du développement agricole pour fédérer un mouvement porteur d'un nouveau paradigme.
 - Créer une approche positive et écosystémique de la santé, de l'environnement, et de l'économie.
 - Une diffusion libre et la plus large possible des savoirs.
- **Avoir pour ambition de mettre en pratique les 13 principes de l'agroécologie** (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_S_and_R/HLPE_2019_Agroecological-and-Other-Innovative-Approaches_S-R_FR.pdf) (annexe), **et de tendre vers ces objectifs:**
 - La restauration de la biodiversité agricole, base du fonctionnement des systèmes agroécologiques
 - La réduction de l'utilisation d'intrants commerciaux de synthèse
 - La mise en œuvre de techniques d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques
 - La valorisation des services écosystémiques
 - La définition d'un prix juste et un partage équilibré de la valeur ajoutée
 - Un partage du risque équilibré au sein de la filière
 - La valorisation d'une production locale
 - La création et le maintien d'emplois de qualité
 - Une approche de coopération transparente entre les parties prenantes
 - Le déploiement des principes de l'économie circulaire
 - La valorisation de la diversité des cultures
- **Soutenir le mouvement et participer au collectif**
 - En identifiant un référent, contact privilégié de la House of Agroecology au sein de son organisation
 - En définissant à quels groupes de travail votre organisation souhaite participer
 - En contribuant activement à la co-construction d'outils de la transition développés par l'association dans une logique d'accès libre aux innovations
 - En partageant les données technico-économiques suivies dans le cadre des projets mis en place avec l'association, dans le respect du règlement intérieur, afin de contribuer au développement et à la capitalisation des connaissances en agroécologie

- **Acculturer les parties prenantes à l'agroécologie**
 - En établissant un plan d'acculturation interne
 - En formant les équipes internes à l'agroécologie
 - pour les acteurs des filières, partenaires techniques et de transition :
 - Former des ambassadeurs qui porteront et relayeront la démarche et les enjeux de l'agroécologie en interne (Responsables des Achats, Communication/RSE, Commerciaux, Techniciens, Consultants etc.)
 - Sensibiliser progressivement l'ensemble des collaborateurs aux enjeux et à la démarche
 - pour les agriculteurs : se former régulièrement aux principes agronomiques et aux pratiques permettant d'améliorer leur système

2^{ème} NIVEAU

- **Accompagner la transition et valoriser les productions agroécologiques/ accompagner la structuration de filière agroécologiques**
 - Pour les acteurs des filières, entre autres :
 - En réalisant un état des lieux du sourcing initial
 - En échangeant avec l'association sur le fonctionnement actuel des approvisionnements/filières (diagnostic accompagné par la House of Agroecology) et les objectifs à atteindre (en terme du nombre d'agriculteurs, de volumes ou d'ha)
 - En définissant les approvisionnements/filières prioritaires à accompagner dans leur transition agroécologique et co-construisant un plan de progrès
 - En mettant en place des projets pour accompagner cette transition et les filières
 - En co-construisant des projets pilotes en partenariat avec ses fournisseurs pour faire évoluer les pratiques
 - En mettant en place dès que possible des contrats sécurisants et incitatifs pour les agriculteurs, garantissant un meilleur partage de la valeur et une rémunération adaptée des acteurs de la production, en favorisant une atmosphère de bienveillance et de transparence lors de la négociation
 - Pour les producteurs :
 - en mettant en place ou développant les pratiques agroécologiques sur leur ferme et en établissant un plan de progrès annuel pour faire évoluer leur ferme vers un système agroécologique, en s'appuyant sur un référentiel technique pour suivre l'évolution de leur niveau agroécologique
 - Pour les partenaires de la transition:
 - en développant et déployant des solutions ou services favorisant la transition vers l'agroécologie (développer des offres de financement dédiées, des services dédiés aux acteurs agissant pour l'agroécologie, du mécénat de compétences, des outils technologiques, ...)

- **Établir un bilan agroécologique annuel (pour une amélioration continue)**
 - en augmentant la part des produits issus de l'agroécologie dans les approvisionnements avec le temps, sur la base d'objectifs chiffrés définis dans le plan de progrès de la filière
 - en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour favoriser la traçabilité et l'allotement des produits tout au long de la chaîne de valeur pour permettre une meilleure valorisation des produits issus de l'agroécologie

- **Respecter les règles lors de communication sur ses engagements et ses actions**
 - En s'aidant du kit de communication fourni par House of Agroecology pour utiliser les indicateurs adéquats concernant les objectifs et les actions mises en place pour initier sa démarche
 - En ne communiquant pas sur les résultats des filières agroécologiques ou en transition avant d'avoir pu vérifier ses résultats avec l'association
 - En sollicitant l'association pour une relecture des publications afin d'éviter toute confusion et de garantir la crédibilité de la démarche

En signant cette charte d'adhésion, l'organisation rejoint un réseau dont la mission et l'identité sont clairement axés sur la collaboration.

Nom de l'organisation:

Date:

Signature (nom et fonction):

Annexe. Les 13 principes de l'agroécologie (HLPE – FAO, 2019).

Principes	
Améliorer l'efficacité des ressources	
1. Recyclage.	Ressources renouvelables locales et fermer autant que possible les cycles de ressources en nutriments et en biomasse.
2. Réduction des intrants.	Réduire ou éliminer la dépendance à l'achat d'intrants et accroître l'autosuffisance.
Renforcer la résilience	
3. Santé du sol.	Sécuriser et améliorer la santé et le fonctionnement du sol pour l'amélioration de la croissance des plantes, notamment par la gestion de la matière organique et l'augmentation de l'activité biologique du sol.
4. Santé animale.	Assurer la santé et le bien-être des animaux.
5. Biodiversité.	Maintenir et améliorer la diversité des espèces, la diversité fonctionnelle et les ressources génétiques et ainsi maintenir l'ensemble de la biodiversité des agroécosystèmes dans le temps et dans l'espace à l'échelle de la parcelle, de la ferme et du paysage.
6. Synergie.	Améliorer les interactions écologiques positives, les synergies, l'intégration et la complémentarité entre les éléments des agroécosystèmes (sol et eau, cultures, arbres, animaux).
7. Diversification économique.	Diversifier les revenus de la ferme en garantissant aux petits agriculteurs une plus grande indépendance financière et des opportunités de valeur ajoutée tout en leur permettant de répondre à la demande des consommateurs.
Garantir l'équité / la responsabilité sociale	

8. Co-crédation de connaissances. Améliorer la co-crédation et le partage horizontal des connaissances, y compris l'innovation locale et scientifique, en particulier grâce à l'échange d'agriculteur à agriculteur.

9. Valeurs sociales et types d'alimentation. Construire des systèmes alimentaires basés sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale et le genre dans des communautés locales qui fournissent des régimes alimentaires sains, diversifiés, adaptés aux saisons et à la culture.

10. Équité. Soutenir des moyens de subsistance dignes et robustes pour tous les acteurs impliqués dans les systèmes alimentaires, en particulier les petits producteurs d'aliments, sur la base du commerce équitable, de l'emploi équitable et du traitement équitable des droits de la propriété intellectuelle.

11. Connectivité. Assurer la proximité et la confiance entre les producteurs et les consommateurs grâce à la promotion de réseaux de distribution équitables et courts et en réintégrant les systèmes alimentaires dans les économies locales.

12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles. Renforcer les arrangements institutionnels pour soutenir les agriculteurs familiaux, les petits exploitants et les producteurs d'aliments paysans en tant que gestionnaires durables des ressources naturelles et génétiques.

13. Participation. Encourager l'organisation sociale et une plus grande participation à la prise de décision par les producteurs et les consommateurs d'aliments pour soutenir la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes agricoles et alimentaires.